

Technicien supérieur systèmes et réseaux

RNCP37682 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	326p, 326r, 326u
Formacode(s)	24231, 31008
Code(s) ROME	I1401, M1810
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/09/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

283 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 270 à former et organiser l'évaluation et 13 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ABSUP	889165288000 24	Former et organiser l'évaluation
A.C.G.D.	524908183000 55	Former et organiser l'évaluation
ACTION FIRST	414362475000 25	Former et organiser l'évaluation
ACTION POUR LE DROIT A LA FORMATION ET AU SERVICE A LA PERSONNE	534782255000 10	Former et organiser l'évaluation
ADAPEP AFP 2 I	401445812000 35	Former et organiser l'évaluation
ADDON SCHOOL	898470547000 16	Former et organiser l'évaluation
ADNET TECHNOLOGIES	434573002000 61	Former et organiser l'évaluation
ADONIS - ROSE CARMIN	451257562001 11	Former et organiser l'évaluation
A.F.C.I	392975637000 43	Former et organiser l'évaluation
AFEC	422193755008 20	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 283 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37682-technicien-superieur-systemes-et-reseaux/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans le respect des procédures et des consignes, le technicien supérieur systèmes et réseaux participe à la mise en service et au maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure informatique. Il intervient sur les systèmes et les réseaux, sur les éléments matériels et logiciels qui composent l'infrastructure, afin d'offrir aux utilisateurs et aux clients le niveau de service attendu par l'entreprise. Il adopte systématiquement une démarche structurée de résolution de problème. Il met en place une veille informatique afin de se tenir au courant des évolutions techniques et d'actualiser ses compétences en continu.

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien systèmes et réseaux assure le support aux utilisateurs. Il reçoit les demandes, il peut être amené à questionner directement l'utilisateur, en prenant en compte d'éventuelles situations de handicap. Il reformule sa demande pour comprendre et analyser le problème et pour trouver une solution. Il transmet aux utilisateurs des consignes orales ou écrites et les sensibilise aux règles de sécurité, dans un langage adapté à leur niveau de compréhension.

Le technicien assure l'exploitation quotidienne des serveurs et du réseau IP : il suit les journaux d'événements et les mises à jour, il surveille les indicateurs d'utilisation. Il effectue les modifications courantes concernant les comptes utilisateurs, les droits et les autorisations selon les prescriptions des administrateurs système.

A partir du signalement d'un dysfonctionnement, le technicien analyse le problème et utilise les outils à sa disposition ou contacte le support technique des fournisseurs afin qu'ils réalisent les actions nécessaires pour rétablir le niveau de service. Il exploite les solutions de virtualisation, d'accès distants et de sécurisation, conformément aux contrats de service et à la charte de sécurité de l'entreprise. Le technicien systèmes et réseaux exploite et maintient des serveurs dans une infrastructure virtualisée. Il exploite et maintient les applications communes de l'entreprise, notamment la messagerie et les applications bureautiques en ligne. Le technicien systèmes et réseaux participe à la mise en œuvre et exploite des solutions d'interconnexion des sites distants de l'entreprise et de sécurisation des accès à internet. Il configure, surveille et sécurise les accès distants des utilisateurs nomades.

Il communique en anglais, au niveau B1 (utilisateur indépendant) du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour l'expression et la compréhension écrite, et au niveau A2 (utilisateur élémentaire) pour l'expression et la compréhension orale.

Le technicien intervient sur les différents éléments de l'infrastructure, locale (on premise) ou distante (Cloud public ou privé) : serveurs physiques et virtuels, applications communes (bureautique et messagerie) souvent en ligne, réseau local et connexions aux réseaux distants.

Le technicien travaille dans le respect des procédures et des consignes, seul ou en équipe, sous la responsabilité d'un responsable technique ou d'un administrateur d'infrastructure. Il est en contact avec les utilisateurs, le responsable technique ou le superviseur du centre de services, les administrateurs de l'infrastructure informatique, les fournisseurs et les sous-traitants.

L'activité s'exerce au sein d'une entreprise de services numériques (ESN) en infogérance sur site ou hors site, ou de la direction des systèmes d'information (DSI) d'une entreprise.

Des astreintes, le travail en horaires décalés ou les jours non ouvrés sont possibles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs

- Assurer le support utilisateur en centre de services
- Exploiter des serveurs Windows et un domaine ActiveDirectory
- Exploiter des serveurs Linux
- Exploiter un réseau IP

2. Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation

- Maintenir des serveurs dans une infrastructure virtualisée
- Automatiser des tâches à l'aide de scripts
- Maintenir et sécuriser les accès à internet et les interconnexions des réseaux
- Mettre en place, assurer et tester les sauvegardes et les restaurations des éléments de l'infrastructure
- Exploiter et maintenir les services de déploiement des postes de travail

Blocs de compétences

RNCP37682BC01 — Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer le support utilisateur en centre de services

Exploiter des serveurs Windows et un domaine ActiveDirectory

Exploiter des serveurs Linux

Exploiter un réseau IP

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 02 h 00 min

La mise en situation professionnelle se déroule en deux phases.

1. Le candidat effectue des manipulations sur des machines virtuelles de serveurs. Le candidat dispose de consignes pour tracer ses interventions. Cette phase est effectuée sous surveillance, sans la présence du jury et dure 1 heure.

2. Le candidat prend connaissance des informations sur l'infrastructure, hors présence du jury, pendant 15 minutes ; puis, en présence du jury, il résout un incident et répond à différentes demandes que lui présente le jury. Le jury joue le rôle de l'utilisateur ou du responsable et observe le candidat durant sa prestation, pendant 45 minutes.

Entretien technique : 00 h 45 min

Le jury s'appuie sur le document traçant les interventions de la première phase de la mise en situation professionnelle, sur les résultats du questionnaire professionnel et sur le guide de l'entretien technique.

Questionnaire professionnel : 01 h 30 min

Le candidat répond à des questions ouvertes. Une question au moins porte sur la compréhension d'une documentation ou d'une question écrite technique en anglais.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 15 min

RNCP37682BC02 — Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Maintenir des serveurs dans une infrastructure virtualisée

Automatiser des tâches à l'aide de scripts

Maintenir et sécuriser les accès à internet et les interconnexions des réseaux

Mettre en place, assurer et tester les sauvegardes et les restaurations des éléments de l'infrastructure

Exploiter et maintenir les services de déploiement des postes de travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 01 h 30 min

La mise en situation professionnelle se déroule en deux phases.

1. Le candidat effectue des manipulations sur des machines virtuelles de serveurs. Le candidat dispose de consignes pour tracer ses interventions. Cette phase est effectuée sous surveillance, sans la présence du jury et dure 45 minutes.

2. Le candidat prend connaissance des informations sur l'infrastructure, hors présence du jury, pendant 15 minutes ; puis, en présence du jury, il répond à différentes demandes que lui présente le jury. Le jury joue le rôle du responsable et observe le candidat durant sa prestation, pendant 30 minutes.

Entretien technique : 00 h 45 min

Le jury s'appuie sur le document traçant les interventions de la première phase de la mise en situation professionnelle, sur les résultats du questionnaire professionnel et sur le guide de l'entretien technique.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 00 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Entreprise de services numériques (ESN)
- DSI des entreprises
- Collectivités territoriales
- PME
- Structures hospitalières

- TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
- Technicien systèmes et réseau
 - Technicien support
 - Technicien d'exploitation
 - Technicien informatique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 419 €
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 549
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 400 €
Selon la branche	5 343 € – 6 782 €
Prise en charge	Branches concernées

5 400 €	Valeur par défaut · 184 branches
6 782 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme, CPNE des Télécoms, CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNE du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes
5 631 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNE Expertise en automobile, CPNE du négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers, CPNEF de la Branche des organismes de formation
5 648 €	CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole
5 343 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/09/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	1729	14	74 %	82 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP31115

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42463

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP31115

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37682/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	60
Organismes gestionnaires (CFA)	41
Organismes formateurs	53
Régions couvertes	11
Départements couverts	32
Organismes certifiés Qualiopi	51
Formations à distance	3
Sessions	de 10/2024 à 12/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3 087
Parcours menés à terme	1 837
Taux d'achèvement	60 %
Période	09/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3 338
Montant total engagé	10 593 540 €
Coût moyen par dossier	3 174 €
Durée moyenne	273 h
Période	06/2023 – 09/2026
France compétences	76 %
France Travail	11 %
Reste à charge titulaire	6 %
Régions	5 %
Entreprise	2 %
OPCO	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.